

# **DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE**

### REVENUS 2015 PROFESSIONS NON SALARIÉES



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES** 

M RIVIERE Nom

JEAN-PHILIPPE Prénom

48 RUE RAYMOND IV Adresse

31000 TOULOUSE

ВА 🗌	віс 🗌	BNC	ВА	BIC 🗌	BNC 🗌		
RÉEL L	MICRO L	FORFAIT	RÉEL	MICRO 🔲	FORFAIT		
V V V V-1		REPRENEUR	V V V V-		TREPRENEUR		
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	0 1 5		Λ Λ2	0 1 5			
PSEMENT LIRÉRATOI	RE DE L'IMPÔT	SIIR LE REVENII					
			T 2	PERSONNE À CHARGE			
	-						
SIB	_	30B		DAR			
5TE		5UE		5VE			
SHN		5IN		SIN			
5H0		510		510			
COCHEZ		COCHEZ		COCHEZ			
5HD		5ID		5JD			
5HW		5IW		5JW			
5НХ		5IX		5ЈХ			
CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUR	SANS	CGA OU VISEUI	R SANS		
5НВ	5HH	51B	5IH	5JB	5ЈН		
	5HI	5IC	511	5JC	5JI		
	5HZ	5IM	5IZ		5JZ		
				5JFL	5JL		
	_						
	2010 5QG	5QN 2011	500	5QP	5QQ		
	RÉEL  A 2  RESEMENT LIBÉRATOI  DÉCLARANT  STA  STB  STE  SHN  SHO  COCHEZ  SHW  SHX  SHX	BA BIC AUTO-ENT  RÉEL MICRO AUTO-ENT  AUTO-ENT  AUTO-ENT  AUTO-ENT  DÉCLARANT 1  STA STB STB STB STB SHD SHD SHW SHX	BA	BA	BA		

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSION	ONNELS			
	DÉCLA	ARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Régime micro entreprise				
Revenus nets exonérés	5KN		5LN	5MN
Revenus imposables				
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement				
Ventes de marchandises et assimilées	5K0		510	5M0
• Prestations de services et locations meublées	5KP		5LP	5MP
Plus-values nettes à court terme	5КХ		5LX	5MX
Plus-values de cession taxables à 16 %	5КQ		5LQ	5MQ
Moins-values à long terme	5KR		5LR	5MR
Moins-values nettes à court terme	5КЈ		5LJ	5MJ
Régime du bénéfice réel		VISEUR SANS		SANS CGA OU VISEUR SANS
Revenus exonérés	5KB	5KH	5LB 5LH	5MB 5MH 5MH
Revenus imposables				
Régime normal ou simplifié     Locations meublées	5KC	5KI 5KA	5LC 5LI 5LI 5LA	5MC 5MI 5MA
Déficits	эпа	SKA	JIAL JIAL	5JA 5MA
Régime normal ou simplifié	5KF	5KL	5LF 5LL	5MF 5ML
Locations meublées	5QA	5Q]	5RA 5RJ	5SA 5SI
			JKK JKJ	337
Plus-values de cession taxables à 16 %	5KE		5LE	5ME
Artisans pêcheurs: abattement 50 %	5KS		5LS	5MS
This peared a societies as a societi				
REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSI	ONNELLES	Ces revenus seront automat	tiquement soumis aux prélèvem	ents sociaux. Ne les reportez pas en page 4.
Régime micro entreprise				
Recettes brutes sans déduire aucun abattement				, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Locations meublées	5ND		500	5PD
Locations de gîtes ruraux, chambres d'hôtes				
et meublés de tourisme	5NG		50G	5PG
Locations de gîtes ruraux et chambres d'hôtes				
déjà soumises aux prélèvements sociaux	5NJ		50J	5PJ
6/15/11/11/19/19/11/11	CGA OI	I VISEUR SANS	CGA OU VISEUR	SANS CGA OU VISEUR SANS
Régime du bénéfice réel Revenus imposables	5NA		50A 50K	
Locations de gîtes ruraux et chambres d'hôtes	SNA	5NK	JUAL JUK	5PA 5PK
déjà soumises aux prélèvements sociaux	5NM	5KM	50M 5LM	5PM 5MM
Déficits	5NY	5NZ	50Y 50Z	5PY 5PZ
Deficition				
	2005			2008 2009 2010
Déficits des années antérieures non encore déduits	5GA	5GB	5GC 5GD	5GE 5GF
	2011			2014
	5GG	5GH	5GJ 5GJ	
Adresse de la location				
אטוכאל טל זט זטנטווטוו				
AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX N	ON PROFE	SSIONNELS		
Régime micro entreprise				
Revenus nets exonérés	5NN		50N	5PN
Revenus imposables				
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement				
Ventes de marchandises et assimilées	5N0		500	5P0
Prestations de services	5NP		50P	5PP
Plus-values nettes à court terme	5NX		FOY	FDV
Plus-values de cession taxables à 16%	5NX		50X	5PX
Moins-values à long terme	5NQ		50Q	5PQ 5PR
Moins-values a long terme  Moins-values nettes à court terme du foyer	5NK		JUK	JFK
Monta values fiettes a court terrile du loyer	510			

AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX N	ON PR	OFESSIONN	IELS (SU	IITE)								
	D	ÉCLARANT 1	1		D	DÉCLARANT 2	2		F	PERSONNE À	CHAR	GE
Régime du bénéfice réel		CGA OU VISEUR	S	ANS		CGA OU VISEUR		SANS		CGA OU VISEUR		SANS
Revenus exonérés	5NB		5NH	5	ОВ		50H		5PB		5PH	
Revenus imposables	5NC		5NI_	5	oc		501		5PC		5PI	
Déficits	5NF		5NL	5	OF		50L		5PF		5PL	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5NE			5	OE				5PE			
		2009		2010		2011		2012		2013		2014
Déficits des années antérieures non encore déduits	5RN		5RO		RP		5RQ		5RR		5RW	•
							·					
REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS												
Régime déclaratif spécial ou micro BNC												
Revenus nets exonérés	5HP			5	SIP				5JP			
Revenus imposables	5HQ			5	SIQ				5JQ			
Recettes brutes sans déduire aucun abattement												
Plus-values nettes à court terme	5HV			5	SIV				5 V			
Plus-values de cession taxables à 16 %	5HR				SIR				5JR			
Moins-values à long terme	5HS			5	SIS				5JS			
Moins-values nettes à court terme	5KZ			5	<b>LZ</b>				5MZ			
2011 101 101 1010		AA OU VISEUR		ANS		AA OU VISEUR		SANS		AA OU VISEUR		SANS
<b>Régime de la déclaration contrôlée</b> Revenus exonérés.	5QB	AA OO VISLOR	5QH		RB	AA OO VISLOR	5RH	JANG	5SB	AA OO VISLOR	5SH	JAN 3
Revenus imposables	5QC	8914	5QI		RC		5RI		5SC		5SI	
Déficits y compris inventeurs non professionnels	5QE		5QK		RE		5RK		5SE		5SK	
Plus-values de cession taxables à 16 %	5QD		·	-	RD				5SD			
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5QL			5	RL				5SL			
Agents généraux d'assurances : indemnités de cessation d'activité	5QM			56	RM							
					Ī							
Honoraires de prospection commerciale exonérés	5TF		5TI_	5	UF		5UI		5VF		5VI	
REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNEI	ς											
Régime déclaratif spécial ou micro BNC												
Revenus nets exonérés	5TH			5	UH				5VH			
Revenus imposables	5KU		j		LU				5MU			
Recettes brutes sans déduire aucun abattement												
Plus-values nettes à court terme	5KY				5LY				5MY			
Plus-values de cession taxables à 16%	5KV		j		SLV				5MV			
Moins-values à long terme	5KW			5	LW				5MW			
Moins-values nettes à court terme du foyer	5JU											
Régime de la déclaration contrôlée		AA OU VISEUR	S	ANS		AA OU VISEUR		SANS		AA OU VISEUR		SANS
Revenus exonérés	5HK		5IK_		5JK		5KK		5LK		5MK	
Revenus imposables	5JG		5SN_	5	RF		5NS		5SF		505	
Déficits	5JJ		5SP_	5	RG		5NU		5SG		50U	
Inventeurs et auteurs de logiciels:			1									
produits taxables à 16 %	5TC			5	UC				5VC			
Plus-values taxables à 16 %	550			5	NT				50T			
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5SV			5	SW				5SX			
		2009		2010		2011		2012		2013		2014
Déficits des années antérieures non encore déduits	5HT		5IT		5JT		5KT		5LT		5MT	

#### REVENUS À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Indiquez le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux non soumis aux contributions sociales par les organismes sociaux (URSSAF, MSA...) ainsi que le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du CGI). Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux.

Les revenus des locations meublées non professionnelles et les plus-values à long terme taxables à 16%, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus nets	5HY	5IY	5JY
Pour les régimes micro, reportez le montant après abattemen	t forfaitaire pour charges.	, 511	3).
Micro BIC : 71% pour les ventes et assimilées ; 50% pour les p	orestations de services. Micro BNC: 3	34%.	
Plus-values à long terme exonérées en cas de départ à la retraite	5HG	5IG	
en eus de depart à la retialie	., 5110	, 510	
,			
RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT			1
Frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de <u>c</u> nombre d'exploitations			
Réduction d'impôt mécénat			
Acquisition de biens culturels			
Adhésion à un groupement de prévention agréé			
			816
Crédit d'impôt compétitivité, emploi: montant non end – entreprises bénéficiant de la restitution immédiate			8TL
- autres entreprises			
Crédit d'impôt recherche:			
– entreprises bénéficiant de la restitution immédia			
– autres entreprises			8ТС
Investissement en Corse : – entreprises bénéficiant de la restitution immédiate			815
- report de crédit d'impôt non imputé les années ant			
- reprise de crédit d'impôt			8ТР
Autres crédits d'impôt: – apprentissage			817
– appierussage – famille			
– agriculture biologique			
– prospection commerciale – formation des chefs d'entreprise			
– prêts sans intérêt			
- intéressement			8WE
– métiers d'art – remplacement pour congé des agriculteurs			
- maître restaurateur			
Auto-entrepreneur: versements d'impôt sur le revenu don	nt le remboursement est demandé .		8UY

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS 2015

#### REVENUS ET PLUS VALUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom et prénom de l'exploitant	M RIVIERE JEAN-PHILIPPE	
Adresse d'exploitation	48 RUE RAYMOND IV	
	31000 TOULOUSE	
Régime / nature	Réel simplifié	
Régime micro : N° SIRET	50069604200018	
Date en cas de cession ou cessation en 2015		
Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / nature		
Régime micro : N° SIRET		
Date en cas de cession ou cessation en 2015		
Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / nature		
Régime micro : N° SIRET		
Date en cas de cession ou cessation en 2015		
Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / nature		
Régime micro : N° SIRET		
Date en cas de cession ou cessation en 2015		
Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / nature		
Régime micro: N° SIRET		
Date en cas de cession ou cessation en 2015		
Nom et prénom de l'exploitant		
Adresse d'exploitation		
Régime / nature		
Régime micro: N° SIRET		
Date en cas de cession ou cessation en 2015		